

A LA UNE

ASIE-PACIFIQUE

En Corée du Sud, l'ex-président Yoon Suk-yeol de nouveau arrêté

ASIE-PACIFIQUE

Yoon Suk-yeol, ancien président de Corée du Sud, destitué en avril pour avoir imposé la loi martiale et déployé l'armée au Parlement, a été replacé en détention jeudi, de peur qu'il puisse détruire des preuves.

Publié le : 10/07/2025 - 00:39

3 min

Par : [FRANCE 24](#)



Yoon Suk-yeol le 12 mai 2025 à Séoul. © Ahn Young-joon, via Reuters

Nouvel épisode dans la crise politique en [Corée du Sud](#). Un tribunal a émis, jeudi 10 juillet, un mandat d'arrêt contre l'ancien président [Yoon Suk-yeol](#) et l'a placé en détention en raison de sa tentative ratée d'imposition de la loi martiale en décembre 2024, a rapporté l'agence de presse Yonhap.

À VOIR AUSSI

Corée du Sud : retour sur les événements qui ont mené à l'élection présidentielle anticipée

Nam Se-jin, un juge du tribunal du district central de Séoul, a émis le mandat, craignant que l'ancien président puisse détruire des preuves, et a ordonné son placement en détention, selon l'agence.

[Yoon Suk-yeol](#), 64 ans, a été le premier chef de l'État sud-coréen en titre à faire l'objet d'une arrestation, en janvier, avant d'être remis en liberté en mars en raison de [l'annulation de son mandat d'arrêt par un tribunal](#). Il a ensuite été formellement destitué en avril pour avoir imposé la loi martiale le 3 décembre et déployé l'armée au Parlement. Il a comparu devant la justice pour des accusations d'insurrection et a été longuement interrogé récemment par un conseil spécial enquêtant sur l'imposition de la loi martiale.

L'ex-président et ses avocats ont assisté à l'audience de mercredi et rejeté toutes les accusations, puis Yoon Suk-yeol a été emmené au Centre de détention de Séoul, situé à Uiwang, au sud de la capitale, selon Yonhap. Il peut y rester vingt jours, le temps que les procureurs formalisent son inculpation. Et s'il est effectivement inculpé, Yoon Suk-yeol pourrait rester six mois en détention, dans l'attente d'un premier jugement.

Crise politique sans précédent

Le 25 juin, la justice avait rejeté une précédente demande de mandat d'arrêt du ministère public, formulée parce que Yoon Suk-yeol avait initialement refusé de comparaître pour être interrogé.

L'imposition de la loi martiale en décembre par un décret de Yoon Suk-yeol avait été décidée selon lui à cause du blocage du budget au Parlement, dominé par l'opposition, pour protéger le pays des "forces communistes nord-coréennes" et "éliminer les éléments hostiles à l'État".

Sa décision, soutenue par des leaders religieux extrémistes et YouTubeurs d'extrême droite, avait créé une crise politique sans précédent en Corée du Sud. Les activités politiques avaient été interdites et l'armée avait investi le Parlement. Mais deux heures plus tard, quelque 190 députés avaient réussi à se faufiler dans l'hémicycle, certains après avoir escaladé des clôtures, cependant qu'à l'extérieur, des milliers de personnes exigeaient le départ du président. Les députés avaient alors adopté à l'unanimité une motion exigeant la levée de la loi martiale. Peu après, le président était réapparu à la télévision et l'avait abrogée.

Yoon Suk-yeol a été destitué par la Cour constitutionnelle en avril. Il a ensuite rapidement dû quitter la résidence présidentielle.

Autres problèmes judiciaires

Yoon Suk-yeol et son épouse Kim Keon-hee ont par ailleurs d'autres problèmes judiciaires. Une enquête a été ouverte concernant un chaman qui aurait reçu un collier en diamants, un sac à main de luxe et du ginseng - un tonifiant populaire qui peut coûter des fortunes - d'un haut responsable de l'Église de l'unification (encore appelée secte Moon) et les aurait donnés à Kim Keon-hee.

Le ministère public a aussi rouvert un dossier sur l'implication présumée de Kim Keon-hee dans une manipulation boursière, une affaire auparavant abandonnée lorsque son mari était au pouvoir.

L'ex-président fait aussi face à des accusations selon lesquelles il serait illégalement intervenu dans le processus de désignation des candidats de son parti aux législatives en 2022.

Avec AFP

À LIRE ENSUITE



En Corée du Sud, la Cour constitutionnelle confirme la destitution du président Yoon Suk-yeol

ASIE-PACIFIQUE



Corée du Sud : le président suspendu Yoon sort de prison après l'annulation du mandat d'arrêt

ASIE-PACIFIQUE

CONTENUS SPONSORISÉS

L'ESSENTIEL DU 10 JUILLET

Guerre en Ukraine : une attaque russe nocturne à Kiev fait au moins deux morts

EUROPE

Dissuasion nucléaire : Paris et Londres prêts à renforcer leur alliance stratégique

EUROPE

Les États-Unis sanctionnent la rapporteure de l'ONU pour les Territoires palestiniens

AMÉRIQUES

Volodymyr Zelensky à Rome pour assister à une conférence sur l'Ukraine

EUROPE

Le PSG humilie le Real Madrid et file en finale du Mondial des clubs

SPORTS

